

Règlement Complémentaire des Compétitions - Saison 2022-2023

1) Généralité :

- 1.1 Le présent règlement est applicable à toutes les compétitions (Trophées Départementaux ou Championnats Départementaux ou InterClubs Départementaux) organisées par le Comité de Badminton des Alpes Maritimes (ci-après désignée par "BAD'06").
- 1.2 BAD'06 reverse 300€ à l'organisateur pour l'accueil d'une journée et 60€ pour l'organisation d'une demi-journée pour BAD'06.

2) Responsabilités joueurs et responsables légaux :

- 2.1 En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné lors de l'inscription et qui doit signer, en présence du Juge-Arbitre (JA), la feuille de responsabilité pour chaque mineur dont il a la charge.
- 2.2 Ce responsable doit rester pendant toute la durée où les mineurs dont il a la charge sont présents sur la compétition.
- 2.3 Ce responsable peut être modifié le jour de la compétition à l'aide d'une lettre signée des parents.
- 2.4 En cas d'absence temporaire du gymnase, le responsable doit présenter au JA, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité.
- 2.5 Le JA peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans aucun représentant à la compétition.
- 2.6 L'inscription à une compétition de BAD'06 vaut acceptation du présent Règlement Complémentaire des Compétitions, de l'intégralité des articles du règlement général de ladite compétition rédigés par BAD'06 ainsi que du Règlement Particulier de ladite compétition rédigés par l'organisateur s'il existe.
- 2.7 Tout forfait après la date du tirage au sort doit être justifié dans un délai de 5 jours maximum par l'envoi d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail) à adresser à la Ligue Paca de Badminton (contact@liguepacabad.org) sous peine de sanction fédérale.
- 2.8 Les compétitions se déroulent dans le strict respect de la dernière version du protocole sanitaire "spécial Tournois de Badminton" émis par les organes Fédéraux (FFBaD, Ligue, Comités) et les éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet et les collectivités territoriales impactées (Mairie, Conseil Départemental, ...)."
- 2.9 Les joueurs doivent respecter la propreté de la salle, des vestiaires et des sanitaires.
- 2.10 Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boisson, serviette...).

2.11 Dès l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation avant le début du match, ils doivent tester leurs volants avant de s'échauffer, (test des volants, échauffements et changements de tenues).

2.12 Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de "5 minutes" peut être disqualifié par le JA et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

2.13 Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le match suivant est de 20 minutes. Il peut être réduit par le JA avec l'accord exprès des joueurs concernés.

3) Droit à l'image :

3.1 BAD'06 et l'organisateur se réservent le droit sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de la compétition pour les besoins de promotion de ses différentes publications et communications.

3.2 Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus vite lors de sa 1^{ère} arrivée dans la salle du premier jour de la compétition auprès du comité d'organisation (table de pointage ou d'accueil).